CÉGEP ÉDOUARD MONTPETIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le 20 février 2019, à 18 h 30, à la salle B-105 du campus de Longueuil

Sont présents :

M. Louis Deschênes, enseignant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
Mme Andrea Green, secteur universitaire
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Isabelle Paquet, enseignante
Mme Julie Pelland, personnel de soutien
M. Jacques Séminaro, parent d'étudiant
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques

Sièges vacants :

Étudiant de l'ÉNA
Étudiant du secteur technique du campus de Longueuil
Secteur des commissions scolaires
Secteur du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Sont absents :

Mme Mélanie Gauthier, diplômée du secteur technique du campus de Longueuil
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
M. Zachary Lefebvre, étudiant du secteur préuniversitaire du campus de Longueuil
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Guy Trudel, parent d'étudiant

Sont invités :

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA
M. René Dolce, directeur des ressources humaines
M. Louis-Marie Dussault, directeur adjoint à la Direction des études
Mme Élisabeth Fournier, directrice des finances et des ressources matérielles

M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint à la Direction des ressources financières, service des approvisionnements
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale à la Direction générale
Mme Lise Maisonneuve, directrice adjointe à la Direction des études
M. Jasmin Roy, directeur des affaires étudiantes et communautaires

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 35.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président demande aux membres présents s'ils ont des points à ajouter à l'ordre du jour. Un membre propose d'ajouter le point de discussion suivant « Gestion en cas de tempêtes ».

Projet d'ordre du jour

1.	Adoption de l'ordre du jour	Décision
2.	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 28 novembre2018	
	2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 novembre 2018	Décision
	2.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 novembre2018	
	2.2.1 Suivi au sujet du campus de Saint-Constant	Information
	2.2.2 Suivi au sujet de la rémunération des stages des étudiants	Information
3.	Émission de DEC et AEC	Décisions
4.	Adoption des bons de commande	
	4.1. Réfection des toilettes des filles de l'aile D	Décision
	4.2. Acquisition d'un tour à commande numérique	Décision
5.	Nomination (huis clos)	
	5.1. Directrice ou directeur des communications	Décision
6.	Désignation du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC)	Décision
7.	Nomination d'un secrétaire de comité de sélection en gestion contractuelle	Décision
8.	Entente relative au remplacement de la surface de jeu du terrain de soccer / football	Décision
9.	Renouvellement du mandat du directeur général	Décisions
10.	Suivi du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains	Information
11.	Renouvellement du mandat de l'étudiant du secteur préuniversitaire	Information
12.	Mandat d'un étudiant de l'ÉNA	Information
13.	Suivi du plan de travail et bilan de mi-année	Information
14.	Dépôt du devis pour l'élaboration de la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*	Information
15.	Projet de modernisation de l'ÉNA	Information
16.	Aérosalon	Décision
17.	Dépôt de documents	Information
18.	Gestion en cas de tempêtes	Discussion
19.	Correspondance	Information
20.	Information	Information
	20.1. La vie au Cégep	
21.	Levée de la séance	Décision

19-CA-01 PROPOSITION

M. Éric Trudeau, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2018

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2018

19-CA-02 PROPOSITION

M. Xavier Pallares, appuyé par M. Louis Deschênes, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 28 novembre 2018 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2018

2.2.1 Suivi au sujet du campus de Saint-Constant

M. Sylvain Lambert, directeur général, fait un suivi sur l'évolution du dossier du centre d'études collégiales (CEC) à Saint-Constant.

2.2.2 Suivi de la rémunération des stages des étudiants

Mme Josée Mercier, directrice des études, fait un suivi au sujet de la rémunération des stages des étudiants.

3. ÉMISSION DE DEC ET AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au conseil d'administration de février 2019 et des cinq (5) dernières années*.

19-CA-03 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Andrea Green, propose à l'assemblée de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2018, d'été 2018, d'automne 2018 et d'hiver 2019 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

19-CA-04 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Andrea Green, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'automne 2018 et d'hiver 2019 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

4.1 RÉFECTION DES TOILETTES DES FILLES DE L'AIDE D (PHASE 1)

Les blocs sanitaires situés dans l'aile D, au 1er et au 2e étage, ont besoin d'être rénovés. Puisque les toilettes des filles sont adossées à un puits mécanique qui nécessite une passerelle d'accès pour des raisons de sécurité, le Cégep a décidé de procéder à une première phase des travaux en jumelant la rénovation des toilettes des filles et les corrections à apporter au puits mécanique en un seul chantier à réaliser à l'été 2019. Puisque les toilettes du sous-sol et du rez-de-chaussée de l'aile D ont été rénovées par le passé, il ne restera que les toilettes des garçons du 1er et du 2e étage à rénover, travaux qui demeureront à réaliser dans une seconde phase.

19-CA-05 PROPOSITION

ATTENDU que les toilettes des filles situées dans l'aile D, au 1er et au 2e étage sont vétustes;
ATTENDU qu'une passerelle d'accès sécuritaire est nécessaire dans le puits mécanique adossé à ces blocs sanitaires;
ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;
ATTENDU l'article 17 de cette loi qui porte sur les modifications à un contrat;

ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2018-2019, parc immobilier, approuvé par le Conseil d'administration le 13 juin 2018;
ATTENTU que le budget approuvé comportait une rubrique dédiée aux travaux à entreprendre à l'été 2019;
ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00006662;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Isabelle Paquet, appuyée par Mme Julie Pelland, propose à l'assemblée de retenir l'offre de l'entreprise Tuyauterie Michel K. & Denis inc. pour l'exécution de la réfection des toilettes des filles situées dans l'aile D (phase 1) au campus de Longueuil au montant de 540 081 $. Le conseil d'administration délègue à la Direction des ressources matérielles la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat, le tout en conformité avec l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* qui porte sur les modifications à un contrat. Le montant de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 635 300 $.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 ACQUISITION D'UN TOUR À COMMANDE NUMÉRIQUE CINQ (5) AXES

L'acquisition d'un tour à commande numérique cinq (5) axes est fondamentale pour le Département de techniques de génie aérospatial. Le budget d'acquisition découle du budget d'investissement 2018-2019 – parc mobilier (budget MAOB), plus précisément de la réserve qui a été constituée année après année jusqu'à ce que la cible de 390 321 $ ait été atteinte.

19-CA-06 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;
ATTENDU le budget du fonds des immobilisations 2018-2019, secteur mobilier, approuvé par le conseil d'administration le 13 juin 2018 (18-CA-42);
ATTENDU que le budget approuvé comportait des réserves dédiées à l'acquisition d'équipements d'enseignement;
ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public APL00006686;
ATTENDU qu'un seul fournisseur a déposé une soumission;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Jacques Séminaro, appuyé par M. Éric Trudeau, propose à l'assemblée de retenir l'offre de *A. W. MILLER, ÉQUIPEMENT TECHNIQUE* pour l'acquisition d'un tour à commande numérique cinq (5) axes, pour l'École Nationale d'Aérotechnique, au montant de 464 400 $. Le montant de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 496 614,27 $.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. NOMINATION

Les documents relatifs aux nominations étant confidentiels, ceux-ci sont déposés séance tenante et sont récupérés à la fin du point. Ce point est traité à huis clos.

5.1 DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

Lors de la réunion, M. René Dolce, directeur des ressources humaines et membre du comité de sélection, explique le processus qui a mené à la recommandation de l'engagement d'une directrice ou d'un directeur des communications. Le 19 octobre 2018, le titulaire du poste démissionnait. Un affichage a donc été effectué du 7 au 21 décembre 2018 afin de procéder à ce remplacement.

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du directeur général, la directrice ou le directeur des communications assume la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes, des activités, des ressources humaines, des ressources matérielles et financières mises à sa disposition pour la réalisation de ses mandats tant pour le campus de Longueuil que pour l'École nationale d'aérotechnique.

À titre de directrice ou de directeur, elle ou il assure entre autres les responsabilités suivantes :

- Fournir des conseils en matière de communication stratégique à la Direction générale et aux autres directeurs notamment sur toutes questions touchant les communications et les affaires publiques, les relations gouvernementales, le recrutement de nouveaux étudiants, l'incidence des décisions à prendre sur l'image du Cégep, sa réputation et son milieu interne;
- Participer à l'élaboration du plan stratégique du Cégep et assurer le suivi de sa mise en œuvre pour sa direction;
- Participer au comité de direction;
- Représenter la direction pour la présentation des dossiers relatifs aux communications, aux affaires publiques et aux relations gouvernementales au comité directeur et au conseil d'administration ainsi qu'aux instances officielles du Cégep où sa présence peut être requise;
- Déterminer les orientations de sa direction en conformité avec le plan stratégique du Cégep et élaborer le plan d'action annuel en concertation avec les autres directions;
- Coordonner les activités relatives au recrutement des étudiants en concertation avec la Direction des études, la Direction de l'École nationale d'aérotechnique et la Direction de la formation continue et des services aux entreprises;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des plans de communication et de relations publiques internes et externes;
- Concevoir et mettre en œuvre les activités de promotion du Cégep et développer l'image de marque de celui-ci;
- Coordonner les activités relatives aux communications institutionnelles internes et externes;

- Orienter le développement des communications électroniques (portail, site Internet, médias sociaux, etc.) de concert avec les autres directions;
- Soutenir la préparation du rapport annuel du Cégep;
- Agir, à la demande du directeur général, à titre de porte-parole officiel du Cégep auprès des médias et auprès de diverses associations et regroupements de partenaires internes et externes;
- Planifier, organiser, coordonner et animer des événements institutionnels;
- Contrôler et superviser le programme d'identification visuelle (signalétique) du Cégep;
- Effectuer une veille stratégique en lien avec la notoriété du Cégep;
- Travailler de concert avec la Fondation du Cégep Édouard-Montpetit et participer à son Conseil d'administration.

19-CA-07 PROPOSITION

ATTENDU le plan des effectifs 2018-2019;
ATTENDU les besoins de la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales qui requièrent un nouveau poste à temps complet de directrice ou de directeur;
ATTENDU l'avis d'ouverture du poste de directrice ou de directeur des communications;
ATTENDU la recommandation du comité de sélection formé pour l'embauche d'une directrice ou d'un directeur à la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales;

M. Louis Deschênes, appuyé par M. Éric Trudeau, propose de retenir les services de Mme Nathalie Beaudoin à titre de directrice à la Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales, à compter du mois de mars 2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES (RARC)

En décembre 2012, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi sur l'intégrité en matière de contrats* publics, laquelle a modifié *Loi sur les contrats des organismes publics* afin de renforcer l'intégrité en matière de contrats publics. Ces changements législatifs ont notamment créé l'obligation pour chaque organisme public de désigner un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC).

Le 1er décembre 2019, la *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* est entrée en vigueur. Cette loi est également venue modifier la *Loi sur les contrats des organismes publics* et, par le fait même, la fonction de responsable de l'observation des règles contractuelles a été remplacée par celle de responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

19-CA-08 PROPOSITION

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;
ATTENDU que le Cégep, à titre d'organisme public, doit désigner une personne responsable de l'observation des règles contractuelles;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Jacques Séminaro, propose à l'assemblée de désigner M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, à titre de responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE COMITÉ DE SÉLECTION EN GESTION CONTRACTUELLE

Dans chaque organisme public, le dirigeant de l'organisme doit désigner la ou les personnes pouvant agir à titre de secrétaire de comités de sélection pour son organisation.

Le secrétaire de comités de sélection agit au nom du dirigeant d'organisme public qu'il représente. Il est responsable du processus d'analyse impliquant une évaluation de la qualité des soumissions. Il doit nécessairement être consulté lors de la préparation des documents d'appel d'offres, notamment pour l'élaboration des critères d'évaluation. En plus d'être responsable du fonctionnement du comité d'évaluation, le secrétaire valide l'admissibilité et la conformité des soumissions. Il rédige le rapport du comité de sélection, applique la pondération requise et formule une recommandation pour l'adjudication du contrat. Durant le processus d'analyse, il est le seul interlocuteur avec les soumissionnaires, lorsque requis. De plus, pendant tout le processus d'analyse, il est le gardien des documents originaux, notamment les enveloppes de prix soumis lorsqu'il s'agit d'une évaluation de la qualité des soumissions et du prix, et il est le seul autorisé à ouvrir les enveloppes de prix en présence des membres du comité à la suite de l'analyse de la qualité.

Actuellement, M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint à la Direction des ressources financières, service des approvisionnements, agit comme secrétaire de comités de sélection. La Direction des ressources financières souhaite qu'une deuxième personne soit nommée à titre de secrétaire de comités de sélection.

En autorisant cette nomination, le dirigeant d'organisme s'engage à assurer la rotation des membres de comités de sélection et à promouvoir l'utilisation des documents types d'appel d'offres du Secrétariat du Conseil du trésor.

19-CA-09 PROPOSITION

ATTENDU l'article 8 alinéa 2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, qui précise que le dirigeant du Cégep Édouard-Montpetit, organisme public, est le conseil d'administration;
ATTENDU les dispositions de la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics*;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Louis Deschênes, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée de nommer Mme Véronique Bureau, attachée d'administration à la Direction des ressources financières, à titre de secrétaire de comités de sélection pour l'adjudication de contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. ENTENTE RELATIVE AU REMPLACEMENT DE LA SURFACE DE JEU DU TERRAIN DE SOCCER/FOOTBALL

Le 24 février 2004, la Commission scolaire Marie-Victorin, la Ville de Longueuil et le Cégep Édouard-Montpetit ont conclu une entente pour la construction et l'entretien d'un terrain de soccer / football éclairé et pourvu d'une surface synthétique. Nous étions alors à l'installation de la première génération de terrains synthétiques et l'entente prévoyait un remplacement de cette surface au prorata de l'utilisation. Le Cégep a utilisé le terrain environ 30 % du temps.

Au cours des dernières années, la Ville nous a informés que le terrain était en fin de vie et qu'il serait remplacé prochainement. Après quelques reports, l'été 2019 est maintenant ciblé et l'appel d'offres se fera dans les prochaines semaines. Le coût total du remplacement de la surface est évalué à 1,2 million de dollars.

Les parties ont entamé des négociations pour le remplacement de la surface de jeu de ce terrain ainsi que pour la rédaction d'un nouveau protocole d'entente.

19-CA-10 PROPOSITION

ATTENDU le protocole d'entente signé en 2004 entre les parties;
ATTENDU que cette entente est respectée par les parties prenantes;
ATTENDU que ce protocole prévoyait la participation financière des parties lors du remplacement de la surface;
ATTENDU que le terrain est en fin de vie et qu'il sera inutilisable à l'automne 2019 s'il n'est pas remplacé;
ATTENDU le besoin et l'utilisation du terrain par les membres de la communauté collégiale;
ATTENDU que les trois parties s'entendent pour négocier une nouvelle entente qui couvrira la durée de vie du nouveau terrain;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Isabelle Paquet, appuyée par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'autoriser Sylvain Lambert, directeur général, à négocier et signer l'entente à intervenir pour le remplacement de la surface de jeu du terrain de soccer / football, étant entendu que le montant maximal de la contribution financière du Cégep Édouard-Montpetit sera de quatre cent mille dollars (400 000 $). Le conseil d'administration délègue également à M. Lambert le pouvoir de poser tout acte nécessaire afin de donner plein effet à l'entente à intervenir.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

9.1 FORMATION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

L'article 3.3.3 du *Règlement relatif à la nomination ou au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études* (Règlement numéro 5) prévoit que le conseil d'administration doit former un comité d'évaluation dont la présidence est confiée au président du conseil d'administration pour le renouvellement du mandat du directeur général. Ce comité est composé, outre la présidence, de deux personnes choisies parmi les membres externes du Conseil d'administration.

19-CA-11 PROPOSITION

ATTENDU que le mandat du directeur général prendra fin le 2 août 2020;
ATTENDU l'article 3.3.3 du *Règlement relatif à la nomination ou au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études* (Règlement numéro 5);

M. Jean-Luc Djigo, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée de former un comité d'évaluation composé de M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, et de M. Éric Trudeau et M. Stéphane Girard, membres externes du conseil d'administration.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2 NOMINATION DU SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉVALUATION

L'article 3.3.4 du *Règlement relatif à la nomination ou au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études* (Règlement numéro 5) prévoit que le conseil d'administration doit nommer un secrétaire du comité d'évaluation en tant que responsable de la préparation des

procès-verbaux et des séances du comité d'évaluation. Le secrétaire n'a toutefois pas le droit de participer aux délibérations et ne détient aucun droit de vote.

19-CA-12 PROPOSITION

ATTENDU que le mandat du directeur général prendra fin le 2 août 2020;
ATTENDU l'article 3.3.4 du *Règlement relatif à la nomination ou au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études* (Règlement numéro 5);

M. Louis Deschênes, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée de nommer Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, à titre de secrétaire du comité d'évaluation formé pour le renouvellement du mandat du directeur général.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3 DÉSIGNATION DES PERSONNES ET INSTANCES INVITÉES À FORMULER LEUR AVIS SUR L'OPPORTUNITÉ DE RENOUVELER LE MANDAT ET À TRANSMETTRE LEUR AVIS AU COMITÉ D'ÉVALUATION DANS LES DÉLAIS PRESCRITS

19-CA-13 PROPOSITION

ATTENDU que le mandat du directeur général prendra fin le 2 août 2020;
ATTENDU l'article 3.3.5 du *Règlement relatif à la nomination ou au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études* (Règlement numéro 5);

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Jacques Séminaro, propose à l'assemblée :

- **De mandater le comité d'évaluation pour inviter les instances et personnes suivantes à donner leur avis écrit sur l'opportunité de renouveler le mandat du directeur général :**
  - **La directrice des études et ses différents services;**
  - **Les directions de services du Cégep;**
  - **Le directeur de l'ÉNA;**
  - **Le syndicat des enseignants et enseignantes du Cégep Édouard-Montpetit;**
  - **Le syndicat du personnel professionnel du Cégep Édouard-Montpetit;**
  - **Le syndicat du personnel de soutien du Cégep Édouard-Montpetit;**
  - **L'Association générale étudiante du Cégep Édouard-Montpetit (AGECEM);**
  - **Le Conseil de vie étudiante (CVE) de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA);**
  - **Le comité local de l'Association des Cadres des Collèges du Québec (ACCQ);**
  - **La Fondation du Cégep Édouard-Montpetit;**
  - **Le Centre technologique en aérospatiale (CTA);**

- **De déléguer au comité d'évaluation le pouvoir de recevoir l'avis de toute autre personne qui souhaite s'exprimer dans le cadre du processus de renouvellement du mandat du directeur général;**

- **Que ces avis soient transmis par écrit au président du comité d'évaluation au plus tard le 12 avril 2019;**

- **Et que le comité d'évaluation puisse élaborer et utiliser une grille de consultation ou tout autre outil de consultation qu'il jugera utile.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.4 AVIS ÉCRIT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

19-CA-14 PROPOSITION

ATTENDU l'article 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;
ATTENDU que le mandat du directeur général prendra fin le 2 août 2020;

Mme Andrea Green, appuyée par M. Louis Deschênes, propose à l'assemblée :

- **Que le conseil d'administration demande à la Commission des études de lui fournir un avis écrit quant à l'opportunité de renouveler le mandat du directeur général;**
- **Que l'avis soit transmis au président du conseil d'administration au plus tard le 23 avril 2019;**
- **Et que le président soit mandaté pour requérir l'avis de la Commission des études.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.5 DATE DU DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

19-CA-15 PROPOSITION

ATTENDU que le mandat du directeur général prendra fin le 2 août 2020;
ATTENDU l'article 32 du *Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des hors cadres* et l'article 3.3.5 du *Règlement relatif à la nomination ou au renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études* (Règlement numéro 5);

Mme Isabelle Paquet, appuyée par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée que le rapport du comité d'évaluation soit déposé au conseil d'administration au plus tard le 21 mai 2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. SUIVI DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

Lors de la présentation du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, lors de la réunion du conseil d'administration du 13 juin 2018, certaines questions relatives au recrutement des membres, à la durée de leur mandat et au principe de la rémunération ont été soulevées. Mme Josée Mercier et Mme Lise Maisonneuve présentent un document qui répond à ces questions et qui met en lumière les informations nécessaires pour mieux comprendre les rôles et responsabilités de chacun, de même que les choix institutionnels qui ont été faits pour la mise en place d'un comité d'éthique de la recherche au cégep Édouard-Montpetit.

Les membres du conseil d'administration sont d'accord pour maintenir la pratique actuelle de rémunérer les membres du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

11. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'ÉTUDIANT DU SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Une résolution de l'Association Générale Étudiante du Cégep Édouard-Montpetit (AGECEM), datée du 26 novembre 2018, est déposée en lien avec le renouvellement du mandat de M. Zachary Lefebvre qui occupe le siège réservé à un étudiant du secteur préuniversitaire au conseil d'administration. Le mandat de M. Lefebvre est renouvelé pour une période d'une année.

12. MANDAT D'UN ÉTUDIANT DE L'ÉNA

Une résolution du Conseil de vie étudiante (CVE) sera déposée prochainement pour informer les membres du conseil d'administration de l'identité de l'étudiant ou l'étudiante qui sera nommé(e) pour occuper le siège réservé à un étudiant ou une étudiante de programme d'études techniques de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA).

13. SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL ET BILAN DE MI-ANNÉE

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le bilan de mi-année 2018-2019 et répond aux questions des membres. Sur un total de 139 actions, réparties entre les différentes directions :

- 22 actions sont terminées;
- 95 actions sont en cours de réalisation;
- 11 actions n'ont pas encore été commencées;
- 11 actions ont été reportée à un prochain plan de travail.

M. Lambert explique que le plan de travail a été élaboré par le comité de direction et le service du développement institutionnel, de même que le bilan de mi-année. Ces outils permettent de faciliter le suivi des différentes actions et de les répertorier afin de pouvoir en faire rapport auprès du conseil d'administration, auprès de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) et auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur par le biais du rapport annuel.

Quelques actions du plan de travail institutionnel 2018-2019 ont été reportées, soit parce qu'elles n'étaient plus pertinentes, soit parce qu'elles ne pouvaient être effectuées pendant l'année scolaire en cours. M. Lambert précise par ailleurs que la révision du *Règlement de régie interne* du Cégep (Règlement numéro 1) a été reportée à l'automne 2019.

14. DÉPÔT DU DEVIS POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE

M. François Lefebvre, directeur des ressources financières, dépose un document intitulé *Devis l'élaboration de la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.* Il le présente, le commente et répond aux questions des membres.

15. PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉNA

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le projet de modernisation de l'ÉNA et répond aux questions des membres. Il dépose un document récapitulatif à ce sujet.

Deux projets permettront de moderniser les installations de l'ÉNA et d'entrer dans l'ère novatrice de l'industrie 4.0 : l'implantation d'un nouveau hangar conçu spécifiquement pour recevoir l'appareil de la Série C, qui a été offert à l'ÉNA à l'automne 2018, et l'implantation d'un laboratoire qui permettra d'offrir un tout nouveau cadre d'enseignement.

Ces deux projets d'envergure pour la modernisation de l'ÉNA feront en sorte que nos étudiants et nos professeurs évolueront avec la technologie de pointe, telle qu'exigée par l'industrie. Ils contribueront aussi à attirer et à retenir un plus grand nombre d'étudiants à l'école afin de pallier au besoin criant de main d'œuvre dans le secteur. Finalement, ils permettront à notre établissement d'enseignement supérieur de continuer d'être la référence en aérospatiale au Québec et au-delà de ses frontières.

16. AÉROSALON

M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), informe les membres que l'ÉNA prévoit organiser l'Aérosalon, les 1er et 2 juin 2019. Cet événement se composera de spectacles aériens et de diverses activités en lien avec le secteur de l'aéronautique.

Un événement a été publié à cet effet par le groupe « Québec Airshow » sur Facebook. Plus de 23 000 personnes ont indiqué qu'elles étaient intéressées par cet événement pour l'instant.

Tel que le prévoient les articles 603.01 et 603.02 du *Règlement de l'aviation canadien*, le Cégep doit obtenir un certificat d'opérations aériennes spécialisées (manifestation aéronautique spéciale,

spectacles aériens) auprès de Transports Canada, à la manière et dans les délais exigés par les *Normes d'opérations aériennes spécialisées*.

19-CA-16 PROPOSITION

ATTENDU la nécessité d'obtenir un certificat d'opérations aériennes spécialisées pour la tenue de l'Aérosalon 2019, conformément aux articles 603.01 et 603.02 du *Règlement de l'aviation canadien*;
ATTENDU la nécessité de nommer un organisateur de la manifestation aérienne, dans le respect des *Normes d'opérations aériennes spécialisées*;
ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Louis Deschênes, propose à l'assemblée de nommer Pascal Désilet, directeur de l'ÉNA, à titre d'organisateur de l'Aérosalon 2019 et de l'autoriser à poser tous les actes et à signer tous les documents, au nom du cégep Édouard-Montpetit, nécessaires à l'obtention du certificat d'opérations aériennes spécialisées auprès de Transports Canada. Le conseil d'administration délègue également à M. Désilet le pouvoir de poser tout autre acte nécessaire dans le cadre de l'organisation de l'Aérosalon 2019, dans le respect du niveau d'autorisation qui lui est octroyé par le *Règlement relatif à la gestion financière* du Cégep Édouard-Montpetit (Règlement numéro 2).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

17. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les procès-verbaux des rencontres suivantes sont déposés :

- Comité directeur du 14 novembre 2018;
- Comité directeur du 9 janvier 2019 (réunion extraordinaire);
- Commission des études du 13 novembre 2018.

18. GESTION EN CAS DE TEMPÊTES

Suite à la tempête de neige du 13 février dernier, il y a eu des plaintes de la part des membres du personnel du Cégep, ainsi que des commentaires négatifs de la part d'étudiants sur la page Facebook du Cégep en lien avec la décision de la direction du Cégep, qui était de suspendre les cours jusqu'à midi.

Une réflexion sera amorcée auprès des instances concernées à la lumière des commentaires recueillis. Les membres du conseil d'administration pourraient être appelés à revoir les règles d'élaboration des calendriers scolaires.

19. CORRESPONDANCE

Le 21 janvier 2019, le directeur général, M. Sylvain Lambert, a reçu une lettre de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge. Cette lettre vise à informer les directeurs généraux de cégeps du plan de travail du Ministère en lien avec la compensation et l'encadrement des stages étudiants.

Le 23 janvier 2019, le directeur général, M. Sylvain Lambert, a reçu une lettre de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge. Cette lettre accorde une subvention pour le projet « Sortie de filles », qui est organisé à l'ÉNA pour promouvoir les métiers du secteur de l'aéronautique auprès des étudiantes.

Ces lettres sont déposées dans la documentation.

20. INFORMATION

M. Sylvain Lambert informe les membres qu'un calendrier a été créé sur la page Sharepoint du conseil d'administration afin d'annoncer les dates des réunions du conseil d'administration, du comité directeur et du comité d'audit, ainsi que les divers événements qui ont lieu au Cégep. La Direction générale s'assure ainsi qu'ils auront accès aux informations leur permettant de participer aux événements du Cégep, sans toutefois leur envoyer trop de courriels à cet effet.

20.1 LA VIE AU CÉGEP

À noter, depuis le 8 novembre 2018, jusqu'au 11 février 2019.

Pour plus de détail sur les nouvelles, vous pouvez cliquer sur les liens (titres des différentes nouvelles).

Pour connaître et suivre les nouvelles du Cégep et de son École nationale, visitez-nous :

- Sur le site Web : http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/nouvelles-et-evenements
- Sur nos médias sociaux : http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/suivez-nous-sur-les-medias-sociaux
- Sur notre page Linkedin : https://www.linkedin.com/company/coll-ge-douard-montpetit

Code couleur : CÉGEP – ÉNA/CTA – CAMPUS LONGUEUIL – SPORT/LYNX – FONDATION

Près de 1,2 M$ pour la recherche appliquée

27 novembre 2018 - De nouvelles subventions octroyées au Cégep par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada permettront au CTA de mener d'importants travaux de recherche en aérospatiale.

Politique sur les violences à caractère sexuel adoptée

3 décembre 2018 - Le Cégep annonce avec fierté que son conseil d'administration a officiellement adopté la *Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel*.

Le Cégep certifié VÉLOSYMPATHIQUE

7 décembre 2018 - Le Cégep a obtenu la certification VÉLOSYMPATHIQUE argent, devenant ainsi le plus gros établissement d'enseignement collégial à détenir le deuxième niveau de certification.

Le Cégep dans le top 5 en matière de R&D

10 décembre 2018 - Pour une 7e année, le cégep Édouard-Montpetit se démarque, se classant au 4e rang des collèges québécois en termes de budgets alloués à la recherche et au développement, et au 13e rang, pour l'ensemble du Canada.

Un baptême de l'air en cadeau de Noël

10 décembre 2018 - Un cadeau de Noël unique pour des enfants de la Montérégie de la part d'étudiants de l'École nationale d'aérotechnique.

La Fondation remet plus de 64 000$ en bourses

13 décembre 2018 - Soixante-dix-sept étudiants ont été récompensés par la Fondation du Cégep et ses partenaires, le 5 décembre 2018, lors d'un gala de remises de bourses.

L'engagement de diplômés du Cégep récompensé!

13 décembre 2018 - Le 27 novembre 2018, en reconnaissance de leur implication, six diplômés du cégep Édouard-Montpetit ont reçu une bourse de la Coop Édouard-Montpetit de 750 $ chacune.

Saison exceptionnelle cet automne pour les Lynx !

14 décembre 2018 - Plusieurs équipes sportives ont obtenu un excellent classement lors de la saison régulière, leur permettant ainsi d'accéder aux championnats de fin de saison.

Encourager la relève en aérospatiale

14 décembre 2018 - La Fondation du Cégep en partenariat avec MSB Ressources globales a remis trois bourses destinées aux étudiants de première année de l'ÉNA.

La DG de la Fondation honorée

14 janvier 2019 - La directrice générale de la Fondation du Cégep a reçu une bourse prestigieuse de son association professionnelle.

Le Cégep accueille les meilleurs cégépiens en cybersécurité !

15 janvier 2019 - Le Cégep est l'hôte de la deuxième édition d'une semaine de formation en cybersécurité, réunissant 20 des meilleurs étudiants de ce domaine, issus de plusieurs cégeps.

Le Cégep rayonne jusqu'aux États-Unis grâce à deux de ses professeurs

22 janvier 2019 - Le Cégep rayonne jusqu'aux États-Unis grâce à deux de ses professeurs du Département d'intégration multimédia et à leur installation interactive.

Le CEFIR brille ici comme à l'international

24 janvier 2019 - Le CEFIR du Cégep rayonne au Québec et à l'international grâce, entre autres, à sa participation à un colloque mondial au Maroc et à l'intégration d'une nouvelle chercheuse postdoctorale à son équipe.

Formation continue : le Cégep se démarque!

4 février 2019 - Le cégep Édouard-Montpetit tient à souligner le travail exemplaire accompli par la Direction de la formation continue et des services aux entreprises au cours de la dernière année.

Faire rêver les jeunes entrepreneurs d'ici

6 février 2019 - À l'occasion de la 3e Soirée de l'entrepreneuriat de la Fondation du Cégep, présentée par CGI le 30 janvier 2019, 66 700 $ ont été recueillis pour soutenir le développement de projets liés à l'entrepreneuriat.

Baja-ÉNA participe à l'Épreuve du Nord

7 février 2019 - L'équipe Baja de l'École nationale d'aérotechnique remporte une prestigieuse 4e place à la compétition de l'Épreuve du Nord

Portes ouvertes à l'ÉNA

11 février 2019 - Les futurs étudiants de l'ÉNA sont invités à venir visiter les installations de l'institution lors de ses Portes ouvertes du dimanche 17 février de 12 h à 15 h 30.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Andrea Green et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 35.

La prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue le **27 mars 2019**.

Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration

Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée